Grâce à cette petite somme, notre homme racheta des outils et un matériel et son ancienne clientèle revint lui demander le secours de son talent.

Pénétré de reconnaissance, le plombier écrivit à son bienfaiteur une lettre qui commençait par ces mots :

« Monsieur,

» Vos deux cents francs m'ont porté bonheur. Grâce à vous, je marche bien maintenant; j'ai encore fait trois *lieux* ce matin, etc. »

Voilà un homme qui est sûr de mourir dans l'aisance !

— Un joli quiproquo raconté par l'*Événement* :

« B... était allé visiter une maison de santé récemment établie par un médecin aliéniste de ses amis.

Le docteur, appelé quelques instants, laissa le visiteur en tête-à-tête avec une dame.

Ils causèrent, firent un tour de jardin ; puis le docteur rentra — et l'ami prit congé de lui.

Tous deux se rencontrent ce matin sur le boulevard.

— Vous m'avez laissé avec une jeune femme charmante, dit le visiteur de l'autre jour, mais j'ai reconnu tout de suite son état de démence. Quel dommage ! si jeune et si jolie ! une conversation décousue, des idées extravagantes...

— Mais, s'écria le docteur, elle n'est pas folle du tout, c'est ma femme.

— Ah ! bah ?

— Et ce qu'il a de bon, c'est qu'elle m'a dit de vous : Celui là, *tu ne le guériras jamais*.

TRIBUNAUX

UNE MÈRE !

Nous lisons dans les journaux de l'Oise le compte rendu d'une épouvantable affaire qui vient d'être soumise à la cour d'assises.

Une jeune fille de dix-huit ans a brûlé vif son enfant. Mais laissons parler l'acte d'accusation lui-même : dans son froid exposé, il est plus dramatique que ne pourrait l'être notre récit :

La fille Huprelle, ouvrière à Saint-Martin-du-Thil, accoucha, le 28 février, au domicile du son père, d'un enfant du sexe masculin, venu à terme, vivant, viable et bien constitué. On supposait dans son entourage qu'elle était disposée à remplir ses devoirs maternels; cependant, le 12 ou 13 mars, une de ses voisines ayant entendu le nouveau-né crier avec persistance, se rendit auprès de lui, et demanda à la fille Huprelle pourquoi elle ne lui donnait pas de nourriture; celle-ci répondit qu'il refusait d'en prendre. Malgré cette réponse, cette femme présenta à l'enfant un peu de lait qu'il but avec avidité. Cette circonstance éveilla l'attention, et les voisines de la fille Huprelle résolurent de surveiller sa conduite.

Le 14 mars au matin, tandis que la veuve Lemaire et la femme Morand se trouvaient ensemble chez cette dernière, dont le logement est proche de celui de cette fille, ils entendirent tout à coup l'enfant de l'accusée pousser des cris déchirants. Elles se précipitèrent dans la maison et trouvèrent la fille Huprelle assise devant le feu, tenant son enfant couché sur les genoux.

A leur approche elle le couvrit rapidement de son tablier. La femme Morand s'empara aussitôt de l'enfant, et constata avec horreur qu'il avait les pieds profondément brûlés. « Malheureuse ! s'écria-t-elle, tu l'as brûlé vif. »

Dès la nuit suivante, l'enfant mourut. Le docteur chargé de l'autopsie a constaté que la mort était due à la sidération du système nerveux par l'intensité de la douleur et la profondeur des brûlures que portaient les deux pieds. Il a, de plus, remarqué sur les avant-bras, les poignets et les mains, des ecchymoses indiquant qu'une forte pression avait été exercée sur les poignets comme pour contenir les mouvements.

Une ecchymose semblable existait à la lèvre supérieure.

La fille Huprelle a reconnu que, dès la naissance de son enfant, elle avait résolu de lui donner la mort, afin de ne pas en avoir la charge; elle a pris son enfant sous les aisselles, a approché les pieds du feu, et, malgré ses cris et ses mouvements, l'a maintenu dans cette position jusqu'au moment où elle a pensé qu'il était assez brûlé pour mourir.

Il a été établi, en effet, que l'accusée, malgré son extrême jeunesse, se livrait depuis plusieurs années déjà à la débauche.

La fille Huprelle, grâce à l'admission des circonstances atténuantes, a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

VARIÉTÉS

La Longévité humaine ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie, par le docteur Foissac.—in 8°, chez J.-B. Baillère.

Voici un livre appelé à rendre des services non seulement à l'hygiène, mais aussi à la morale. On doit considérer. « *La longévité humaine ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie* » comme étant à la fois une statistique savante et un cours d'enseignement pour apprendre autant à vivre qu'à bien vivre. Aucun sujet n'est plus attachant; il intéresse tout le monde, même ceux affectant une indifférence qui n'est pas dans la nature. De nos jours, Flourens l'a abordé avec succès; toutefois, M. le docteur Foissac vient de le traiter d'une manière plus complète et plus originale, avec des aperçus scientifiques nouveaux, et en se garantissant des exagérations auxquelles s'est laissé entraîner le célèbre académicien.

Flourens a attribué presque absolument la longévité à la constitution intime, à la vertu intrinsèque des organes. Cette considération est très importante, sans doute, ainsi que le prouve M. Foissac en un des chapitres peut-être les plus curieux de son ouvrage intitulé : « Des lois de la vie dans l'hérédité; » mais si elle était la seule, il faudrait fermer tous les livres d'hygiène, et l'art de prolonger la vie serait une chimère; on voit au contraire, dans l'ouvrage de M. Foissac, que la durée de la vie est très inégale suivant l'état de richesse ou de pauvreté, l'habitation des villes ou des campagnes, et enfin selon les habitudes, les mœurs, les professions.

Avocat judicieux de la statistique, il fait remarquer que la plupart des tables présentent des résultats incertains et souvent contradictoires. Il les soumet à un nouvel examen et les complète. Aucune, par exemple, n'avait fait mention des philosophes, qui cependant ne devaient pas être oubliés, non-seulement parce que leur nom est cité dans toutes les écoles, mais surtout à cause des progrès qu'ils ont fait faire à la morale et à la civilisation. M. Foissac ayant relevé la durée de la vie de 68 d'entre eux, a trouvé que 34 philosophes anciens vécurent ensemble 2,871 ans, soit une moyenne de 84 ans 7 mois; tandis que 34 modernes donnent seulement un total de 2,284, soit une moyenne de 67 ans 2 mois.

Quelle peut-être la cause d'une telle différence ? Dans les temps modernes, dit M. Foissac, un très-petit nombre d'hommes se livrent à l'étude de la philosophie, et chez eux la pratique de cette science est plutôt une spéculation de l'esprit qu'une discipline morale et une règle de conduite; tandis que chez les anciens, la philosophie était une sorte de magistrature et de religion, avec ses systèmes, ses dogmes et ses adeptes. Les théologiens, les savants et les magistrats sont, après les philosophes, ceux qui fournissent la plus longue carrière. Chose très-curieuse, dont la découverte est due à Deparcieux, et que toutes les statistiques ont confirmée, les gens mariés vivent plus que les célibataires. Ainsi, à 90 ans, on trouve 6 garçons pour 43 hommes mariés ou veufs. Homme du monde autant que praticien distingué, M. le docteur Foissac sème son récit d'anecdotes historiques ou contemporaines qui déguisent assez heureusement ce qu'il pourrait y avoir d'aride en des chiffres et des tables qui assignent la durée de la vie dans l'armée, chez les hommes politiques, les savants, les poètes, les musiciens, les artistes dramatiques, et enfin les médecins. De là une variété qui permet au lecteur de goûter cette étude, où les questions abstraites sont traitées avec lucidité et accompagnées d'aperçus nouveaux et de conseils utiles sur l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse.

On lit aisément, et même avec charme et profit, ces pages animées qui vous font assister comme au développement scientifique de l'activité vitale jusqu'à son épuisement.

Arrivé aux derniers chapitres sur *les centenaires et l'art de prolonger la vie*, l'auteur a déployé toutes les ressources de la science et de l'érudition pour répondre à l'importance d'un pareil sujet. Il l'a fait non-seulement avec le talent de l'hygiéniste consommé, mais encore avec la raison du philosophe, mieux encore du chrétien, en prouvant avec évidence que la santé est le prix d'une sage hygiène et en signalant les victoires qu'il faut remporter pour arriver à une heureuse vieillesse. On ne peut qu'applaudir à cette féconde alliance pour le bien à laquelle on reconnaît que le médecin et le catholique ont concouru avec un égal bonheur; elle mérite surtout d'être remarquée, et elle explique le succès de ce livre dans ces temps agités qui ne sauraient trop réclamer d'antidotes à une littérature malsaine semant tous les jours à pleines mains dans les romans, les pièces de théâtre, et jusque dans l'enseignement, le poison de l'incrédulité, de l'égoïsme et du suicide.

Une conclusion pratique et intéressante ressort de cet excellent travail : la physiologie et l'observation prouvent que la durée naturelle de la vie devrait être de cent ans. Peu d'hommes cependant parviennent à ce terme et le dépassent. *L'homme ne meurt pas, il se tue.* Après avoir lu la *Longévité humaine* on connaîtra par quelle méthode, par quels préceptes on peut, suivant les promesses de ce livre, mener une vie exempte d'infirmités, honorer et prolonger son existence.

GASTON DU RONCHERAIS.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 25 juin, matin :

La commission du budget a entendu aujourd'hui M. le ministre des finances sur ses projets d'impôts nouveaux. Elle entendra également les régents de la Banque de France pour savoir s'ils accepteraient la réduction proposée de l'amortissement annuel à 150 millions au lieu de 200. Si cette réduction était adoptée, ce serait un moyen d'équilibrer le budget sans créer de nouveaux impôts.

Une note publiée par le *Siècle* annonce que les présidents des trois groupes de la gauche attendent la réponse du Président de l'Assemblée aux explications qui lui ont été demandées au sujet de la dépêche envoyée dans certains départements et donnant une interprétation inexacte des incidents de la séance du 16 juin.

Le conseil supérieur de l'instruction publique réuni sous la présidence du ministre, M. de Cumont, a statué sur le pourvoi de M. le professeur Jules Duvaux, agrégé de l'Université, membre du conseil municipal de Nancy, contre l'arrêté de l'ancien ministre de l'instruction, M. de Fourtou, qui l'avait déclaré démissionnaire.

Le conseil, après avoir entendu M. Jules Duvaux en sa cause, est entré en délibération à la suite de laquelle il a pris une décision confirmant purement et simplement l'arrêté ministériel qui lui avait été déféré.

L'affaire du journal le *Pays*, poursuivi pour délit d'excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres, viendra le jeudi 2 juillet devant la Cour d'assises de la Seine.

PETITE BOURSE.

Petite bourse du soir 95 37.

On nous écrit de Versailles, 24 juin, 10 h. 30 soir :

Ce soir vient d'avoir lieu le banquet annuel pour célébrer l'anniversaire de la naissance du général Hoche.

On remarquait parmi les invités la députation presque tout entière de Seine-et-Oise, MM. Feray, Barthélemy Saint-Hilaire, Calmon, Ed. Scherer, Hèvre, Rameau, ancien maire de Versailles, Carnot, enfin MM. Jules Favre et Gambetta.

Après un toast à la mémoire du général Hoche, porté par M. Jeandel, chez qui se donnait le dîner, M. Feray a proposé, suivant l'usage des pays libres, la santé du président de la République. M. Feray a affirmé la nécessité d'établir un gouvernement; les conservateurs libéraux ont compris que la République est seule capable de rendre à la France sa prospérité et sa grandeur ; il a exprimé le vœu que les lois constitutionnelles soient bientôt votées.

M. Joly a porté un toast à la députation de Seine-et-Oise, qu'il a remerciée pour ses efforts pour fonder la République.

M. Jules Favre, lui répondant, boit à l'union de toutes les forces républicaines; il se félicite des progrès accomplis : il dit que la France toute entière est devenue républicaine ainsi que le prouve le rapprochement de toutes les classes.

M. Farjasse, doyen du conseil général, a porté la santé du premier président de la République; il a rappelé, que Versailles, la Seine-et-Oise, la France entière n'ont jamais oublié ses services.

M. Gambetta boit à la république française, qui a pris place parmi les gouvernements européens comme gouvernement définitif, ainsi que le prouve la succession de deux présidents de la République. M. Gambetta, à son tour, a rappelé la nécessité de l'union des forces républicaines, il a insisté sur l'adhésion loyale et sincère des conservateurs; il a enfin présenté au pays le faisceau de toutes les forces du parti républicain uni contre le césarisme au dedans et contre les adversaires du dehors.

M Barthelemy Saint-Hilaire s'est associé aux discours de ses collègues, et a remercié au nom de M. Thiers.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*).

NOUVELLES DE ROME

Rome, 24 juin. — La santé du cardinal Antonelli est rétablie. Son Eminence assiste à toutes les réceptions.

Les journaux annoncent que trois autres personnes arrêtées dans la soirée de dimanche paraîtront devant la cour d'assises sous l'inculpation de cris séditieux et d'offenses envers la personne du roi.

Rome, 24 juin. — Le Pape a reçu cette après-midi, en audience solennelle, les employés des anciens ministères pontificaux venus pour lui adresser leurs félicitations. Le Pape a prononcé un discours dans lequel il a félicité les assistants d'être demeurés fidèles au St-Siége et a ajouté qu'il remerciait la Providence de lui fournir les moyens de venir en aide à ses serviteurs fidèles. Il a terminé en réfutant les faux principes répandus sur le pouvoir temporel. Les assistants étaient très nombreux. Six cardinaux étaient présents. Le Pape a été salué par des acclamations enthousiastes.

LA GUERRE CARLISTE.

Santander, 24 juin, soir. — On concentre les dépôts du matériel de l'armée du Nord à Tudela et à Tafalla.

Le maréchal Concha est à Larraga avec le troisième corps; le premier corps est à Lerin.

Le temps est toujours très mauvais.

L'AMBASSADE DE FRANCE ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE.

Londres, 24 juin soir. La fête de bienfaisance organisée à l'ambassade de France au profit des œuvres françaises à Londres, obtient un grand succès. Une foule compacte remplit les salons de l'ambassade. L'aristocratie, le monde diplomatique et la haute société de Londres y sont représentés.

Le Duc et la duchesse d'Edimbourg sont partie pour Ingenheim.

LE CAPITAINE WERNER.

Berlin, 24 juin, soir. — Le *Post* annonce que le capitaine Werner, commandant de l'escadre Allemande qui mouillait devant Carthagène, a été condamné aux arrêts par le conseil de guerre auquel il avait été déféré.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE.

Rome, 24 juin, soir. — *L'Italie* dit que M. Minghetti reviendra en Italie le premier juillet. Avant de rentrer à Rome, le président du conseil des ministres, s'arrêtera à Florence où il a donné rendez-vous à plusieurs hommes politiques, avec lesquels il désire conférer sur la situation.

La gauche a publié son programme électoral, lequel sera affiché et distribué dans toutes les communes de l'Italie.

Ce programme, assez étendu, combat la politique du parti modéré et loue celle de l'opposition.

LE QUINQUENAT ESPAGNOL

Madrid, 24 juin. — Des personnes bien informées assurent que les radicaux ont l'intention d'établir un consulat pour cinq ans comme forme de gouvernement. Ils conféreraient cette dignité au maréchal Serrano, à condition qu'il nommerait un ministère de conciliation avant l'élection des prochaines Cortès.

LA TURQUIE ET LA PRESSE

Téhéran, 24 juin. — Un différend s'est élevé entre la Turquie et la Perse par suite de mauvais traitements infligés à des sujets turcs et d'une attaque de soldats turcs par les Perses sur la frontière ottomane. Ce différend s'est accentué à la suite d'un refus fait par la Perse de renvoyer plusieurs tribus turques, au nombre de deux mille familles retenues par les autorités persanes, au moment où elles passaient la frontière. La Porte insiste sur le renvoi de ces tribus, et les relations des deux gouvernements sont très-tendues.

TERRIBLE ACCIDENT

Washington, 24 juin. — Un terrible accident a eu lieu à l'église de Syracuse (Etat de New-York), dont une partie s'est écroulée. Il y a eu 14 morts et 100 blessés.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 25 juin, 4 h. soir.

Le bruit de l'arrestation de bonapartistes est démenti.

La Cour d'Appel de police correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire Ferrand (marchés de la guerre).

Le jugement prononcé contre Ferrand a été confirmé, en ajoutant 173,582 fr. à la somme de restitution fixée précédemment par le tribunal.

Lemaire a été condamné à 1 an de prison, à restituer 72,282 fr. en plus de la somme déjà fixée, et à 25 fr. d'amende

COMMERCE

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Havre, 25 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché toujours calme, mais les bas prix attirent les acheteurs. Trésor 97.

Liverpool, 25 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b. Marché inchangé.

Avis divers

HAVRE, 24 juin. — *Cotons* : Nous avons enfin eu meilleure demande aujourd'hui, quelques filatures paraissant arriver à bout de provisions ; les prix sont d'ailleurs généralement aisés. On fait par exemple du très ordinaire Louisiane dans les 98 fr. et les cotons au dessous de ce classement sont plus faciles encore.

En ce qui concerne les Surate, on les écoule volontiers, mais nous ne voyons pas toutefois de nouveau changement à signaler. On a noté diverses affaires disponibles et dans le port et on a fait aussi 50 b. fair par navire de fin mai, à 67 fr. Le terme est sans variation, et sans affaires d'ailleurs.

Les ventes notées à quatre heures vont à 916 balles.

Laines : On paraît plutôt un peu plus calme, mais les cours sont toujours très raides, et il a encore été vendu 28 b. B.-Ayres suint, de 195 à 247 fr. 50, plus en vente publique 58 b. Montevideo suint, avariées de 160 à 210 fr.

LONDRES mardi. — *Cotons.* — Le ton est plutôt meilleur tant pour disponible que pour livrable, mais avec peu d'affaires. Ventes 370 b. en disponible. A livrer, on a fait du Tinnivelly fair juin-août à 6d.

MANCHESTER, mardi. — Marché excessivement nul; les filateurs accepteraient offres raisonnables ; tissus mal tenus pour disponible, sans changement pour marchandise à livrer.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 24 juin

Deux heures. — La hausse n'a pas fait des progrès marqués aujourd'hui. On consolide les hauts cours d'hier. Si on réussit, ce sera un beau succès, car l'opinion était à la réaction encore ce matin. Les bruits qui circulaient hier ne sont ni affirmés ni démentis.

Les meneurs s'appuient toujours sur le découvert et sur les achats du comptant. Les caisses des receveurs généraux achètent 54,000 de rente 5 0/0 et 6,000 de rente 3 0/0, mais en dehors de ces achats la Caisse des dépôts et consignations achète 105,000 de 5 0/0. Hier elle a acheté 103,000; elle doit acheter en tout 900,000 d'ici la fin du mois.

Ces demandes de titres accentueront le mouvement de hausse, car le titre commence à faire défaut. Le report est très-facile à 0,32 1/2 sur l'Emprunt 5 0/0.

La Rente 3 0/0 n'a pas autant d'élan que le 5 0/0; elle vient de détacher son coupon; il n'est pas étonnant qu'elle soit un peu délaissée. On a coté 59 50 et 59 45; au comptant, 59 40.

La Rente 3 0/0 a donné lieu à beaucoup d'affaires. On a réalisé sur une vaste échelle. Néanmoins les hauts cours sont bien tenus. Ouvert à 95 37 1/2, il a coté 95 32 1/2 et 95 42 1/2. Les primes fin prochain sont très-recherchées, dont 1 95 90, dont 50 96 15 et dont 25 96 35 à 40. Au comptant, il a coté 95 40, 95 35, et 95 42 1/2. Tout porte à croire que le mouvement continuera et que la liquidation se fera aux environs de 96.

Toutes les autres valeurs de la cote sont plutôt délaissées ; quelques-unes sont en légère réaction.

Banque de France 3 815, Banque de Paris 1,115, Foncier 810, Générale 525, Mobilier 266 25, après 275; Gaz 731 25, Suez 411 25, délégations 407 50, Autrichiens 726 25, Lombard 315, Mobilier espagnol 460, Italien 67 40.

Trois heures. — Clôture plus faible. Le 3 0/0 fait 59 45, le 5 0/0 95 35.

La France en chemin de fer; cartes du réseau des six grandes lignes de chemins de fer, accompagnées d'un atlas comprenant les cartes des 86 départements de la France.

Paris, Ch. DELAGRAVE, éditeur de la société de géographie; 58, rue des Ecoles. — Prix : 3 francs.

Sous ce titre, l'Institut Géographique de Paris vient de publier un véritable atlas d'une grande précision et d'une rigoureuse exactitude, qui, par la modicité de son prix, et la variété des renseignements fournis, ne peut manquer de devenir le vade-mecum de tous les voyageurs. Six cartes tirées sur un papier spécial, indiquent d'une manière générale les grandes lignes dans leur ensemble, leurs points de jonction avec les autres réseaux, les stations principales du parcours, les départements traversés.

Les 86 départements suivent dans l'ordre alphabétique et présentent à celui que la vapeur entraîne, les cours d'eaux et les routes qui se déroulent sous ses yeux, les villes que traverse la voie ferrée.

EN VENTE CHEZ CH. DELAGRAVE

libraire-éditeur, 58, rue des Ecoles, Paris.

LA 6ᵉ LIVRAISON DE L'ATLAS DE BRUÉ

revu par M. E. Levasseur, membre de l'Institut.

L'utilité d'un atlas universel est trop évidente pour être contestée. L'homme du monde, grâce à la rapidité des communications, se trouve initié sans retard aux évènements dont les contrées les plus reculées sont le théâtre, et l'atlas est devenu l'indispensable commentaire du journal. L'Institut Géographique de Paris a voulu mettre à la portée de tous un ouvrage d'une haute valeur scientifique, d'une extrême précision, et d'une exécution parfaite, jaloux de remettre en honneur une étude dont la nécessité s'impose de jour en jour avec plus de rigueur. L'Atlas de Bruë, revu avec un soin scrupuleux par M. E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, vice-président de la Société de Géographie, est mis au courant des plus récentes découvertes de la science moderne, et en conformité avec les derniers évènements de la politique contemporaine dans les cinq parties du monde.

Chacune des 67 premières livraisons contiendra une belle carte gravée sur acier et imprimée en taille-douce. Le titre, la préface, la table formeront la 68ᵉ et dernière livraison.

Le prix de chaque livraison est fixé à 1 franc.

VOLONTARIAT D'UN AN

Enseignement de l'école du soldat, du maniement d'armes et d'escrime, par le professeur Théophile Rassemont, à partir du 1ᵉʳ juillet 1874; prendre les renseignements au Cercle des Carabiniers roubaisiens où à l'hôtel des Sapeurs-Pompiers (Roubaix).

Se rend à domicile. 6285

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

Cure N° 47,422.

EPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

ERNEST CATEL

Musicien au 53ᵉ de ligne.

Plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil. 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 1, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. Dépôt chez MM. Couté, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cᵉ, 26, Place Vendôme, à Paris.

1005

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racines et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la matiscation.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, *rue d'Angleterre*, LILLE